Or, voici, en deux mots, le projet que j'ai l'honneur de vous soumettre.

La Corporation prendrait une faible partie de cette somme, mettons \$6,000, ou plus, qu'elle convertirait en primes annuelles comportant un gros lot de \$1,000. et des lots de moindre valeur, se chiffrant de \$200. à \$5.

Auraient droit de prendre part au tirage de ces lots tous les contribuables qui auraient payé leur compte d'eau avant l'échéance. Le compte d'eau acquitté et préalablement numéroté servant de billet de tirage.

## Types Connus.



LE JEUNE MEDECIN

qui nous revient après un stage de trois ans à Paris. Ce tirage aurait lieu quelques jours après la dite échéance.

On dira, peut-être, que ce procédé tombe sous le coup de la loi prohibant les loteries—ce dont je ne suis rien moins que cert in—mais les autorités pourraient permettre cegenre de loterie, fort en usage, du reste chez les pouvoirs publics européens: dont le gouvernement français pourses emprunts nationaux.

Il me semble certain, Monsieur le Président, que les plus pauvres mêmes trouveraient le moyen d'économiser, chaque année, les \$5. ou \$6. nécessaires au paiement de

leur taxe d'eau.

Humblement,

J. CHARLEBOIS.

P. S.—Il y aurait peut-être une petite dépense supplémentaire à encourir, je veux parler de l'élargissement des portes de l'Hôtel de Ville pour permettre à la foule d'entrer sans trop s'écraser le jour du paiement des taxes.

